



**Rapport
De
Diagnostic
Juin 2005**

Sandra Marchand

LANGON
« Rue des demoiselles »
(Ille-et-Vilaine - Bretagne)

Dates d'interventions : 13.06.05 – 18.06.05

N° de prescription : SRA 2005/057

N° de site (ou n° Patriarche) : 35 143 0032

N° de projet INRAP : DA 05 0099 01

INRAP – Direction interrégionale Grand-Ouest – Adresse 37 rue du Bignon 35 577 Cesson Sévigné

Siège social : 7 rue de Madrid 75008 PARIS - Tel 01 40 08 80 00 - Fax 01 43 87 18 63 - N° SIRET 180 092 264 00019 - APE 732 Z

2090

MOTS CLÉS DES THESAURUS

Chronologie :

- Paléolithique
 - inférieur
 - moyen
 - supérieur
- Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
 - ancien
 - moyen
 - récent
- Chalcolithique
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - ancien
 - moyen
 - récent
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du fer)

- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

Sujets et thèmes :

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe

- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Artisanat
- Autre

Nb	Mobilier
<input type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Restes végétaux
<input type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input type="checkbox"/>	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	Arme
<input type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input type="checkbox"/>	Autre

- Études annexes
 - Géologie
 - Datation
 - Anthropologie
 - Paléontologie
 - Zoologie
 - Botanique
 - Palynologie
 - Macrorestes
 - An. de céramique
 - An. de métaux
 - Acq. des données
 - Numismatique
 - Conservation
 - Restauration
 - Autre

Participation à une programmation (n° de programme et intitulé)

INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Intervenants scientifiques :

SRA :	A. Villard	Conservateur en charge du dossier
INRAP :	Sandra Marchand	Responsable scientifique
	Michel Bailleu	Adjoint scientifique et technique

Intervenants administratifs :

DRAC de, SRA :	Stéphane Deschamps	Conservateur régional de l'archéologie
INRAP interrégion	Gilbert Aguesse	Directeur interrégional

Aménageur : M. Jacques Rupin

Financement : redevance

Organigramme de l'équipe scientifique :

Responsable d'opération	Sandra Marchand
Technicien	Laurent Aubry
Topographe	Pierrick Leblanc
D.A.O.	Stéphane Jean

Intervenants techniques :

Entreprise de terrassements : Ets Beaussire

PRESENTATION DE L'OPERATION

Le diagnostic a été réalisé conformément à la prescription scientifique du Service Régional d'Archéologie de Bretagne. Cette intervention avait pour but de sonder et évaluer le potentiel archéologique de l'emprise d'un futur habitat individuel. Ce projet est sis sur la commune de Langon (Ile et Vilaine), rue des demoiselles (fig. 1). Il concerne trois parcelles cadastrales qui représentent une surface totale de 8600m² (fig.2).

Un inventaire patrimonial de la commune publié vers 1880 dénombrait 35 sites mégalithiques mais certains n'ont pas survécu aux destructions de la fin du XIX^{ème} siècle et au remembrement de 1964. Une prospection plus récente, réalisée par le CERAPAR et P. Musa en 1991 a permis de mettre en évidence une série de tertres encore existants, s'étendant des alignements mégalithiques des Demoiselles au tumulus de la Gaudinai. Par contre, l'allée couverte de la croix St Michel, le grand menhir de la lande de la Roselais ou encore les alignements de Musson ont, entre autres, été détruits. Une vérification complémentaire, menée en 2004 par le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, a donné lieu à la mise en place d'un périmètre archéologique sensible qui englobe toute cette zone.

La surface d'intervention se situe dans ce vaste périmètre funéraire et un tumulus, référencé sous le n°351430032, était recensé dans l'angle sud-ouest de la parcelle (fig. 7). L'objectif de ce diagnostic était donc de vérifier l'existence du monument et d'en préciser l'état de conservation ainsi que de mettre au jour d'autres éventuels vestiges liés ou non à l'éventuelle nécropole protohistorique.

METHODE D'INTERVENTION

L'opération a été effectuée sur quatre jours, du 13 au 17 juin 2005. A notre arrivée sur le terrain, nous avons pu constater la présence effective d'un relief artificiel dans l'angle sud-ouest de la parcelle. Afin de vérifier la nature et l'état de conservation de ce tertre, deux tranchées ont été implantées sur le monument. La tranchée 1 a une orientation est-ouest tandis que la tranchée 2 est orientée nord-sud. Le décapage n'a fait que retirer la terre végétale, s'arrêtant dès l'apparition des premières plaquettes de schiste. Nous avons choisi de nettoyer la surface ouverte manuellement pour rechercher une organisation dans l'amas de blocs. Après le nettoyage de surface, un sondage a été pratiqué, dans la tranchée 1, dans la partie remaniée du monument pour évaluer la hauteur de conservation de l'empierrement et éventuellement retrouver du mobilier archéologique. A la suite de cette exploration non destructive du monument, un relevé pierre à pierre de la tranchée 1 ainsi qu'un relevé topographique du tumulus en coupe et en plan ont été réalisés. Aucun test n'a été pratiqué directement dans le cairn pour ne pas détruire de l'information architecturale alors même que la totalité du monument n'a pas été dégagée et que sa forme complète n'est pas reconnue.

Deux autres tranchées, de trois mètres de large et de longueur variable, ont été installées selon une orientation nord-sud, dans la partie plane du terrain. La totalité des sondages représentent une surface ouverte de 263m², ce qui ne constitue que 3% de l'emprise. A cette surface totale, il faut cependant retrancher plus de la moitié du terrain. En effet, la partie nord n'a pas été explorée (fig. 2) car elle est totalement arborée et n'est pas concernée par la construction de la maison et du garage. Les futurs propriétaires ont l'intention de laisser en l'état cette zone et donc de respecter les arbres, ce que nous avons fait aussi.

Le mobilier céramique mis au jour au cours du nettoyage de surface a été prélevé et situé stratigraphiquement. Des photos numériques ont été prises et sont conservées sur un cd-rom. La

totalité des archives sera remise au Service Régional de l'Archéologie après la réalisation du document final de synthèse.

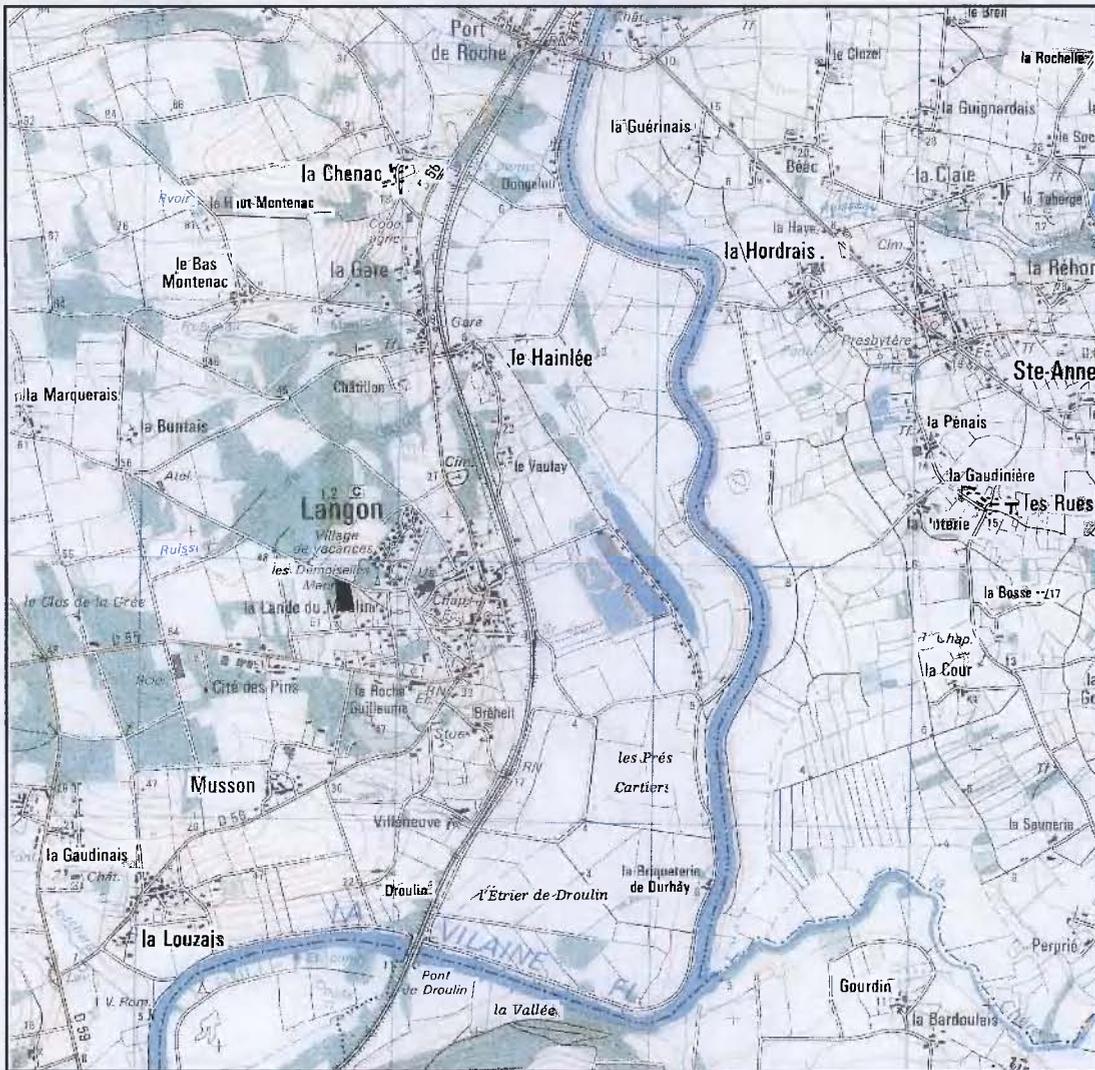


Fig. 1: Plan de localisation de la commune de Langon et de la zone d'intervention (en noir).

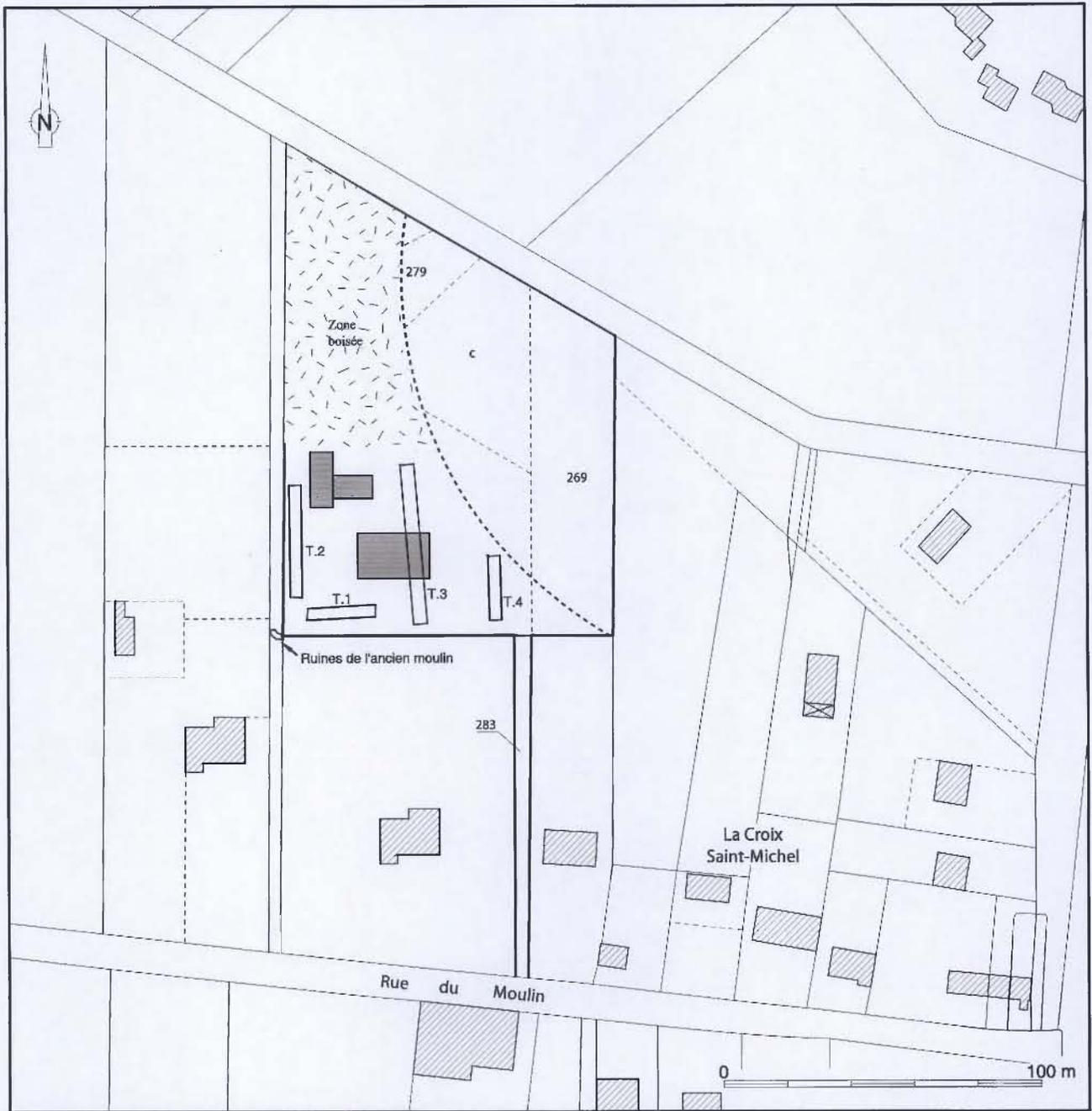


Fig.2: Situation des tranchées de diagnostic sur le plan cadastral

-  Emplacement de la future maison et du garage
-  Limite des parcelles concernées par le projet
-  Tranchées de diagnostic archéologique

RESULTATS DE LA PROSPECTION

SITUATION TOPOGRAPHIQUE ET STRATIGRAPHIQUE

La commune de Langon est située sur la rive occidentale de la Vilaine à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Rennes. L'emprise concernée par l'aménagement se trouve au nord-ouest du centre du bourg, au lieu-dit « La Lande du Moulin ». Elle est à 50m NGF environ et domine le versant sud du ruisseau de Ravalin. Immédiatement au sud de l'emprise, trois autres tumulus ont été répertoriés et regroupés sous l'appellation « tumulus de la lande du moulin » (fig. 7). Le plus proche est à moins de 20 mètres de celui qui a fait l'objet de ce diagnostic et les deux autres sont à moins de 60 mètres. Deux d'entre eux paraissent avoir une emprise au sol aussi importante que celui que nous avons sondé (autour de 30m de diamètre) tandis que le dernier est beaucoup plus petit (15m de diamètre). Tous ont en surface une forme circulaire. Aucun de ces trois monuments n'a fait l'objet de sondages ou de fouilles.

Le substrat et les formations superficielles

Le substrat est constitué de schistes briovériens. Il est directement surmonté par une terre végétale limono-sableuse brune, de 5 à 10 cm d'épaisseur. Entre l'Oust et la Vilaine, ces grées schisteuses sont lardées de bancs de poudingues et de filons de quartz du Pays de Redon qui assurent le prolongement topographique des hauteurs granitiques des landes de Lanvaux. C'est de ces filons de quartz que les menhirs formant l'alignement des demoiselles ont été extraits.

DONNEES ARCHEOLOGIQUES

Description générale

Globalement, le relief constitué par le monument est, pour un bon quart, situé sur l'emprise sondée. Un moulin a été implanté sur ce relief qui constituait un point haut intéressant à exploiter. Une partie de la base du moulin est encore visible au sol. Nous l'avons situé topographiquement afin de voir son assise réelle au sol. Cet aménagement a certainement nivelé et peut-être écréte le sommet du tumulus. Il semble, en effet, qu'une plateforme ait été réalisée préalablement à la construction du bâtiment (fig. 5). Pour autant, le tumulus n'a pas été totalement détruit, comme nous avons pu le constater dans la tranchée 1. Son élévation pourrait être préservée sur près de 0,50m, comme le montrent les profils est-ouest et nord-sud réalisés sur le monument (fig. 4 et 5). La possibilité que l'empierrement mis au jour soit uniquement lié au moulin a été envisagée mais cela nous paraît impossible pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'emprise au sol de l'empierrement est très large, trop large pour accueillir un moulin dont le diamètre n'était que de 6 mètres. La forme du relief observée dans les profils est bien comparable à celle d'un tertre. Enfin, le calibre et l'agencement des blocs de schiste et du parement en pierres sèches nous paraissent refléter un type de construction très différent du moulin.

La couverture végétale est très faible et les blocs de schiste sont apparents quasiment en surface. En stratigraphie, on voit nettement un horizon de limon sableux gris contenant de nombreuses plaquettes de schiste qui se développe immédiatement sous la terre végétale (fig.

5). Il semble correspondre à l'extension maximale du tumulus. Ce dernier pourrait alors avoir une emprise maximale au sol de pratiquement 50 mètres de diamètre mais cet horizon a pu être étalé et dispersé au fil du temps et des travaux agricoles. La surface concernée par l'empierrement est plus réduite, offrant un diamètre possible entre 20 et 30m (fig.3). La forme exacte du monument est difficile à déterminer pour l'instant étant donné les aménagements récents qui ont modifié les véritables contours de ce relief.



Photo 1 : Vue générale du tumulus, vers l'Ouest

La tranchée 1

L'empierrement, affleurant dès le début du décapage, a été suivi jusqu'à sa disparition et l'apparition du schiste sain à l'extrémité orientale de la tranchée.



Photo 2 : Vue d'ensemble de la tranchée 1

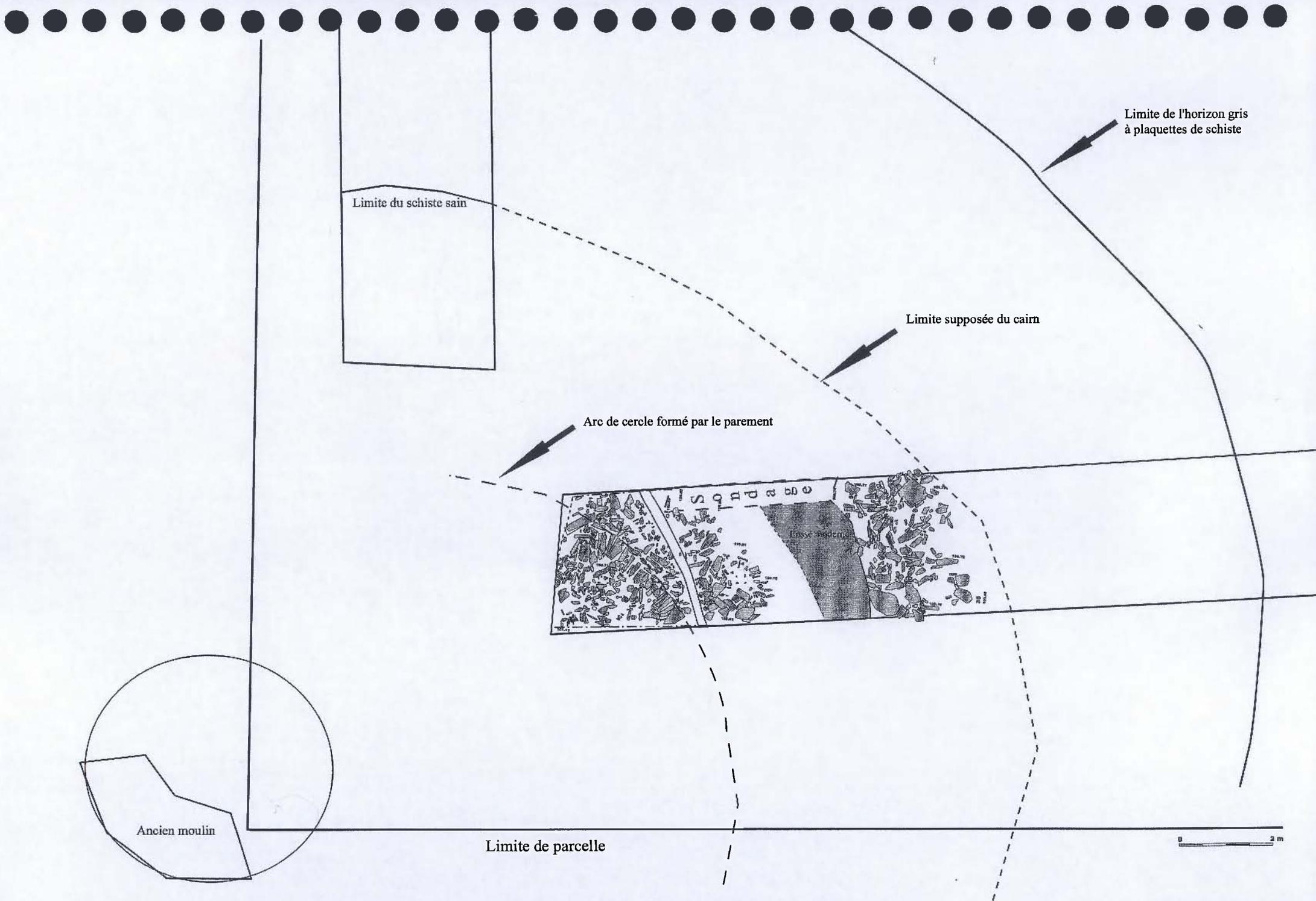


Fig. 3: Plan détaillé de la tranchée 1 et tentative de restitution de l'emprise du tumulus sur la parcelle

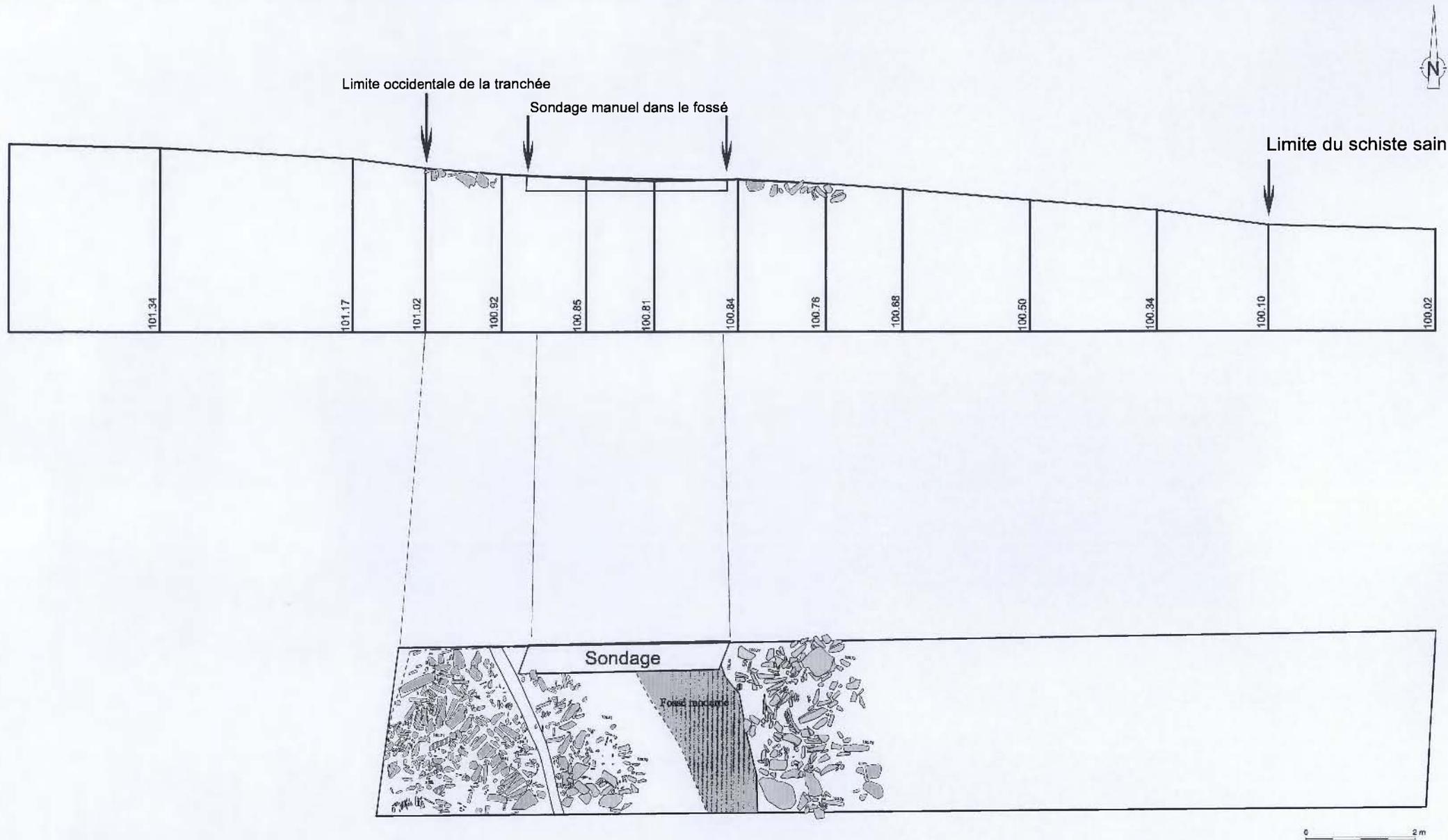


Fig. 4 : Plan et profil est-ouest de la tranchée 1

Le nettoyage de surface a permis de mettre au jour un amoncellement de dalles de schiste, de forme et de taille variées. Nous avons choisi de laisser en place tous les blocs à l'exception de ceux qui avaient été déstabilisés par le décapage. Dès le départ, il semblait clair que nous étions sur la structure externe du monument, éboulis ou bourrage originel. C'est dans le premier tiers de la tranchée et en enlevant quelques petits blocs de schiste peu stables, qu'une rangée de blocs plus calibrés et plus organisés est apparue (photo 3). Ces blocs font de 10 à 15 cm de hauteur et de 50 à 60 cm de longueur. Ils sont disposés perpendiculairement aux autres blocs, en rang serré, et forment un arc de cercle. Il peut s'agir d'un parement, de courbe régulière, d'un diamètre compris entre 6 et 8 mètres. Nous ne sommes pas descendus plus bas que la base des pierres, toujours dans un souci de préserver l'intégrité du monument, et il est donc impossible de dire si ce parement a conservé une ou plusieurs assises de blocs. De chaque côté de ce parement, les blocs sont moins organisés et moins calibrés, emballés dans un limon sableux gris. Ce sont de petits blocs ou dalles de schiste de 10 à 30 cm de long pour 1 à 5 cm d'épaisseur. Leur disposition est variée et peu compacte (fig. 3).

Dans la partie externe, une perturbation liée au moulin a détruit le monument sur près de 0,50 m de large. Un fossé, de 0,40m de profondeur a en effet été creusé dans le cairn. La figure 4 qui présente le plan et le profil de la tranchée permet de constater que ce fossé marque en coupe, une très légère dépression dans l'élévation du monument. Cela confirme donc le fait que le fossé a été creusé dans le cairn et a modifié son profil par un léger affaissement de la zone excavée et épierrée (fig. 4).

Un sondage a été pratiqué dans ce fossé afin de connaître sa profondeur et d'observer l'éventuelle élévation du cairn en limite du fossé. Ce dernier est comblé par un limon sableux brun foncé meuble pratiquement dépourvu de blocs de schiste qui repose directement sur le schiste sain. Du mobilier céramique –une quarantaine de tessons- a été mis au jour dans le comblement. Il permet de dater ce fossé de la fin du XVème siècle. Le sondage a été légèrement étendu d'une quinzaine de centimètres, vers l'ouest, dans l'épaisseur préservée du tumulus. Des blocs de schiste sont présents jusqu'au substrat et aucun paléosol n'a été mis en évidence. En coupe, on voit nettement que le creusement du fossé a recoupé l'empierrement et l'horizon gris contenant les blocs de schiste.

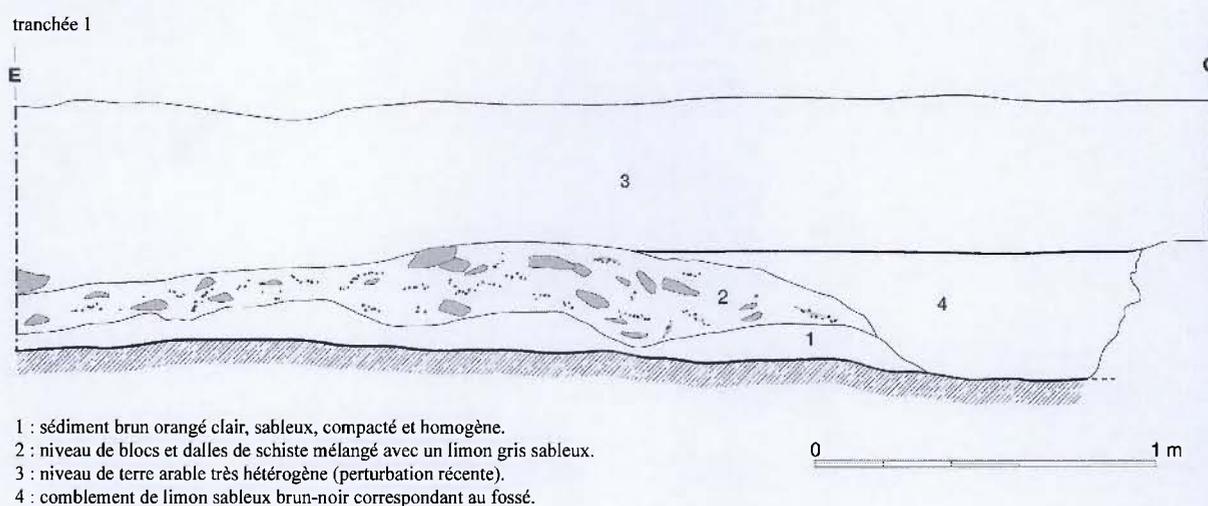


Fig. 5 : Coupe du sondage pratiqué dans la tranchée 1

A l'arrière de cette perturbation, des blocs de schiste sont encore présents mais il est difficile de dire s'ils sont en position primaire ou secondaire. Certains, en limite du fossé, portaient sur

la face supérieure des traces de mortier. Ces dernières peuvent résulter : d'un niveau de destruction du moulin, d'une consolidation des bords du fossé réalisée au moment du creusement ou encore d'un rejet de mortier sur les pierres du tumulus visibles au moment de l'activité du moulin. Dans les deux derniers cas, cet amas de blocs est constitutif du monument et garde uniquement les stigmates de l'implantation du moulin. Dans le premier cas, les blocs ne sont pas liés au monument et sont en position secondaire. Cette dernière hypothèse nous semble la moins probable pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la limite de l'empierrement correspond bien à celle du relief constitué par le tumulus. D'autres part, les blocs sont différents de ceux utilisés pour le moulin. Les pierres de ce dernier sont quadrangulaires, régulières et équarries. Ce n'est pas le cas pour celles discutées ici. Au contraire, les modules sont très variés, elles sont plutôt peu épaisses et les bords n'ont pas été régularisés. Il est donc plus probable qu'au moment du creusement du fossé, sa paroi extérieure a été consolidée par du mortier, ce dernier n'étant plus présent au-delà des premiers centimètres en surface.



Photo 3 : Vue détaillée du parement de la tranchée 1

Dans la partie interne du parement, les blocs sont de taille plus réduite, disposés sans organisation apparente. Des blocs de grès, en petit nombre, se mêlent aux blocs de schiste. Le plus gros d'entre eux était disposé au centre d'une petite dépression. Après l'avoir relevé, nous l'avons enlevé afin de vérifier la nature de cette dépression, mais aucune organisation particulière sous-jacente n'est apparue. Il est probable qu'en démontant les petites dalles de surface, des blocs plus grands et plus compacts apparaissent.

La tranchée 2

Dans cette tranchée, le monument n'a été qu'effleuré. Son état de conservation est beaucoup moins bon. Les blocs de schiste encore visibles n'offrent pas d'organisation et il n'y a pratiquement plus d'élévation. Il est probable que la tranchée n'ait fait qu'effleurer l'empierrement conservé, marqué par quelques longues dalles disposées selon une orientation

nord-sud, au sud desquelles quelques petits blocs apparaissaient de manière inorganisée. Cependant, cette tranchée a permis de vérifier l'existence du niveau de limon sableux gris, contenant de nombreux blocs de schiste, sur pratiquement la moitié de la longueur de la tranchée.



Photo 4 : Vue de l'extrémité sud de la tranchée 2

Les autres tranchées

Les deux autres tranchées réalisées sur le reste de la parcelle n'ont pas permis de mettre en évidence une quelconque structure archéologique. Le substrat est directement recouvert par une terre végétale de moins d'une dizaine de centimètres.

Le mobilier archéologique

Lors du nettoyage, du mobilier céramique a été mis au jour. Retrouvé en surface du fossé moderne, il est tourné et constitué de deux types de pâte : l'une a une couleur de surface allant du beige rosé au beige jaune, à cœur gris, avec de nombreuses inclusions irrégulières de quartz, riche en paillette de mica et comportant de très nombreuses spicules (détermination F. Tournier, INRAP). L'autre a un aspect de surface plus noir et un cœur plus beige. La seule forme est une lèvre plate infléchie à l'extérieur. Ces poteries sont fabriquées, à la fin du XV^{ème} siècle dans la région de Redon, à Malensac ou à St Jean-la-Poterie (F. Tournier, 1998). Ces deux types de céramique permettent donc de dater le remplissage du fossé de la fin du XV^{ème} siècle, ce qui exclut tout lien avec le moulin plus récent.

Deux silex ont aussi été retrouvés au cours du nettoyage. Ils sont donc dans le même niveau que la céramique tournée. Rien ne permet de les rattacher au monument d'autant qu'ils ne présentent aucune caractéristique typo-technologique particulière.

Synthèse et problématique régionale

La présence d'un tumulus, partiellement abîmé par l'implantation d'un moulin, nous semble indéniable. Si son architecture est difficile à reconstituer à partir de ce seul diagnostic, la présence d'un parement en arc de cercle permet tout de même de proposer une hypothèse. Un ou plusieurs parements du même type doivent constituer le monument, celui mis au jour étant un des plus extérieurs. Un remplissage interne doit séparer ces différents parements, constitué de blocs de schiste de plus petite taille, disposés sans organisation évidente, le tout formant des degrés, peut-être recouverts par de la terre, dont le limon sableux gris serait le vestige. Il est impossible de rentrer plus avant dans le détail de l'architecture et en l'état actuel, nous ne pouvons dire si une chambre sépulcrale a pu être conservée dans le monument. Ce dernier offre donc un potentiel mégalithique certain, marqué à la fois par la conservation d'au moins un parement et d'un empierrement de près de 20 m de diamètre, sur peut-être 0,50m d'élévation. En l'absence de mobilier archéologique, nous ne pouvons proposer de datation. Toutefois, si le monument a bien la forme proposée, il pourrait être assez précoce, du Néolithique moyen.

Les deux tranchées réalisées sur le reste de la parcelle n'ont pas permis de mettre en évidence de vestiges archéologiques pouvant être mis en relation avec le tumulus. Cela ne signifie pourtant pas qu'il n'existe aucun lien entre l'alignement des demoiselles, à moins de 150 mètres, ce tumulus et les trois autres tertres répertoriés sur la parcelle voisine. Le diagnostic en tranchées a en effet ses limites quand il s'agit de trouver des traces fugaces, ténues et localisées telles que des calages, des structures de combustion ou encore de petites structures funéraires. Pour ne pas se priver de liens qui peuvent être spatiaux, stratigraphiques ou architecturaux, entre tous ces monuments, l'unique méthode consisterait en un décapage global de la parcelle.

La mise au jour d'un monument mégalithique à Langon est d'un intérêt indéniable et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, l'étude intrinsèque, même partielle, d'un tel monument apportera des informations architecturales, culturelles et culturelles.

De plus, le patrimoine monumental de la commune est, comme nous l'avons déjà souligné, très important. Pourtant, si le recensement actuel a permis de constater la diversité des mégalithes, aucun n'a fait, jusqu'à présent l'objet de fouilles programmées ou préventives. La fourchette chronologique de ces constructions est donc très large, comprise entre le Néolithique moyen et le Bronze final. Seuls l'alignement des demoiselles et le tumulus de la Gaudinais sont aujourd'hui mis en valeur. Ce dernier a fait l'objet d'un relevé par O. Kayser (S.R.A) en 1990 qui donne un plan général rectangulaire avec une orientation générale est-ouest. Il mesure actuellement 17 m de long pour une largeur moyenne de 8 m. Il apparaît donc que ce monument appartient bien à la série des tertres tumulaires armoricains. La fouille d'un tumulus de morphologie sensiblement différente, au moins extérieurement, pourrait donc considérablement enrichir nos connaissances sur l'érection de ces grands monuments sur la commune.

Enfin, la Bretagne intérieure a longtemps été le parent pauvre de la réflexion sur l'origine du Mégalithisme armoricain. Un modèle communément admis il y a un quart de siècle voyait le mégalithisme arriver par la mer et s'implanter en une phase strictement littorale. Des découvertes plus récentes ont montré la pénétration précoce du phénomène dans les terres.

Encore aujourd'hui, c'est la commune de Saint-Just, à la grée de Cojoux qui en constitue le meilleur exemple. C'est aussi le seul équivalent, en termes de densités de monuments, à la commune de Langon, en Ille-et-Vilaine. Elle offre, en effet, un échantillon très diversifié de monuments culturels et funéraires.

Après les incendies de 1976 et 1989, plusieurs monuments comme les alignements du moulin (Le Roux, Lecerf, Gautier, 1989) ont fait l'objet de fouilles. Elles ont permis de montrer une fréquentation du site dès le Néolithique avec des dates à 4730 à 4380 avant J.C. pour les alignements du moulin modifiés vers 2000 avant J.C. par les populations du Campaniforme et de l'Age du Bronze. Le Château-bû révèle aussi une acculturation d'un grand dolmen néolithique par les populations de l'Age du Bronze. La Croix-St-Pierre constitue un autre ensemble important et c'est le dolmen à galerie ouest qui serait le plus proche de l'architecture supposée du tumulus mis au jour au Langon. Il s'agit d'un petit cairn sub-circulaire à double parement, d'une douzaine de mètres de diamètre contenant une tombe à couloir à chambre simple. Ce monument, assez précoce constitue un point de comparaison intéressant à garder à l'esprit pour envisager celui de Langon.

Le diagnostic réalisé ici a donc permis de mettre au jour un empierrement organisé constitutif d'un monument mégalithique. Si son architecture et son attribution chronologique reste à déterminer, son état de conservation et sa morphologie ont pu être abordés. Ils montrent que près d'un quart du monument peut-être étudié sur l'emprise de la parcelle. Cela constitue un potentiel informatif important dans un secteur riche en mégalithes mais quasiment inexploité au niveau archéologique. Les données sur les débuts du Mégalithisme en Bretagne intérieure sont encore peu nombreuses et la fouille d'un tel tumulus offrirait la possibilité d'enrichir la documentation et la réflexion sur une problématique très actuelle.



Photo 5 : Coupe ouest-est réalisée dans la tranchée 1. Notez le niveau brun-gris contenant les blocs de schiste, interrompu par le fossé moderne



Photo 6 : Vue de la zone est de la tranchée 1 avec le fossé moderne.



Photo 7 : Vue de détail de l'empierrement de la tranchée 1, à l'est du parement



Photo 8 : Vue de la base du moulin installé au sommet du tumulus

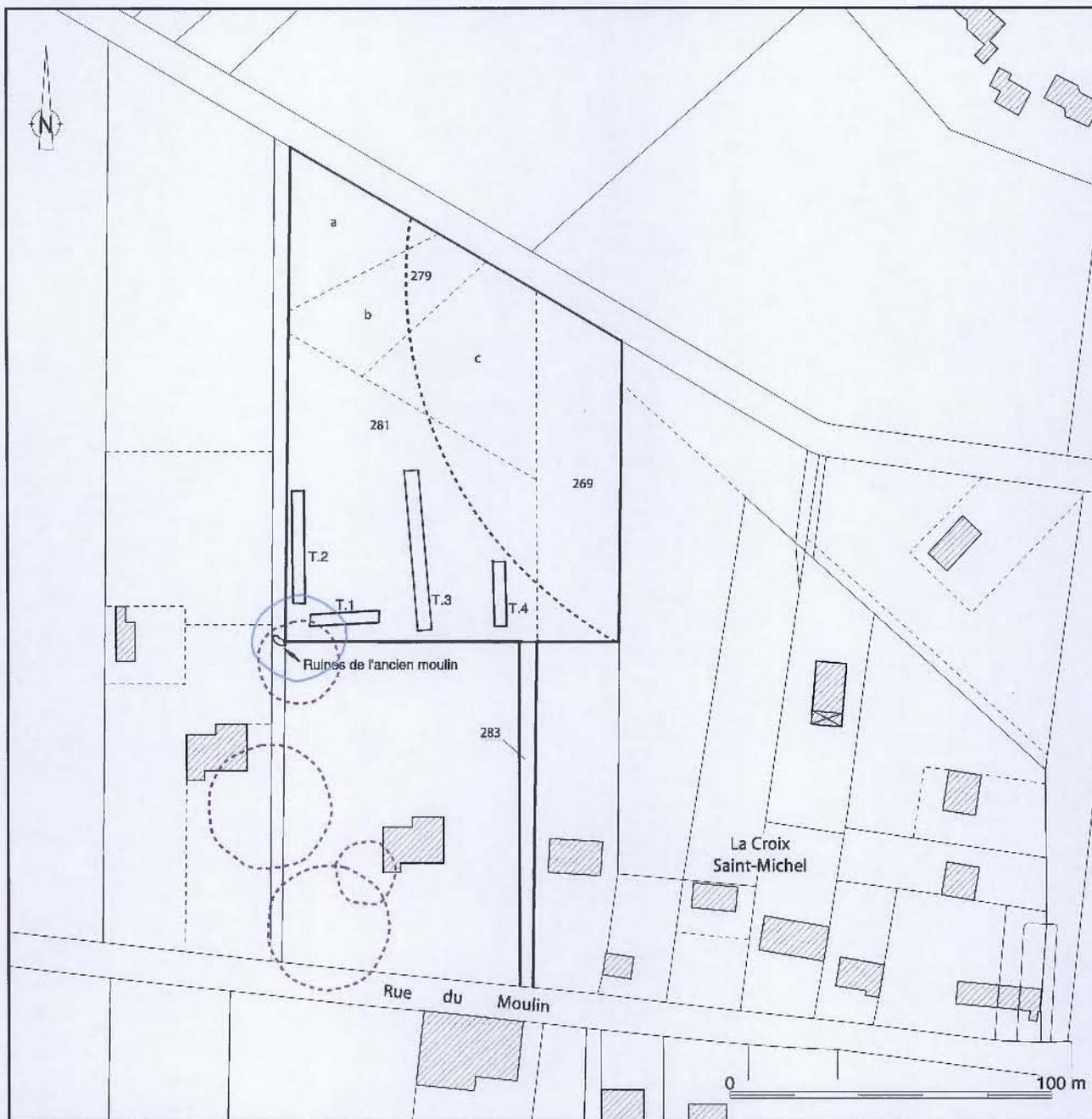


Fig.7 : Localisation des tumulus dits "de la Lande du moulin"

- Relevé des tumulus d'après B. Monnier et J.C. Javré
- Relevé du tumulus au cours du diagnostic

BIBLIOGRAPHIE

Boujot C., 1996.

Le mégalithisme dans ses rapports avec le développement des sépultures collectives néolithiques : apports d'une synthèse à l'échelle de la France. In, *Monumentalisme funéraire et sépultures collectives*, actes du colloque de Cergy-Pontoise, 13 et 14 juin 1995, B.S.P.F., 93, p 337-341.

Briard J., 1992.

Les tertres tumulaires néolithiques de Bretagne intérieure. In, *Paysans et bâtisseurs. L'émergence du Néolithique atlantique et les origines du Mégalithisme*, actes du 17^{ème} colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, 29-31 octobre 1990, R.A.O., suppl. n°5, p 55-62.

Briard J., Gautier M., Leroux G., 1995.

Les mégalithes et les tumulus de Saint-Just, Ille et Vilaine, Paris, CTHS, 175p.

Le Roux C.T., Lecerf Y., Gautier M., 1989.

Les mégalithes de Saint-Just et la fouille des alignements du moulin de Cojou. In, *R.A.O.*, 6, p 5-29.

Soulier P. (dir.), 1998.

La France des dolmens et des sépultures collectives (4500-2000 avant J.-C.). Ed. Errance, 336p.

Tournier F. 1998.

Château de Rochefort-en-Terre, étude préliminaire d'un lot céramique. Rapport d'opération, AFAN.

Table des figures

- Figure 1 : Plan de localisation
- Figure 2 : Plan général des tranchées
- Figure 3 : Plan de la tranchée 1
- Figure 4 : Profil est-ouest de la tranchée 1
- Figure 5 : Coupe du sondage de la tranchée 1
- Figure 6 : Profil nord-sud de la parcelle
- Figure 7 : Localisation des tumulus dits « du Moulin de la Lande »

Index des photos

- Photo 1 : Vue générale du tumulus
- Photo 2 : Vue générale de la tranchée 1
- Photo 3 : Vue détaillée du parement
- Photo 4 : Vue de l'extrémité sud de la tranchée 2
- Photo 5 : Vue de la coupe du sondage de la tranchée 1
- Photo 6 : Vue de la zone est de la tranchée 1
- Photo 7 : Vue de détail de l'empierrement est de la tranchée 1
- Photo 8 : Vue de la base du moulin sur le tumulus

SOMMAIRE

FICHE SIGNALÉTIQUE ARCHEOLOGIQUE :	2
MOTS CLÉS DES THESAURUS	3
INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE	4
PRESENTATION DE L'OPERATION	5
METHODE D'INTERVENTION	5
RESULTATS DE LA PROSPECTION	9
SITUATION TOPOGRAPHIQUE ET STRATIGRAPHIQUE	9
Le substrat et les formations superficielles	9
DONNEES ARCHEOLOGIQUES	9
Description générale	9
La tranchée 1	10
La tranchée 2	14
Les autres tranchées	15
Le mobilier archéologique	15
Synthèse et Problématique régionale	17
Table des figures	23